

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Photographie	
Titre du module	Projets photographiques II	
Code	2CVph22	DCV303244FE26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	12	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet aux étudiant·es d'approfondir leur démarche de création personnelle sur des projets d'envergure centrés sur la photographie. Il les confronte également aux divers aspects d'édition, de finalisation et valorisation de leurs projets.</p> <p>a) Photographie documentaire II: partant des acquis du semestre précédent, le cours vise à renforcer les démarches personnelles des étudiant·es dans le domaine de la photographie documentaire. Il doit en outre leur conférer une certaine aisance dans la maîtrise et le choix des critères inhérents à un projet photographique, en élargissant leurs champs d'investigation et de réflexion. Enfin, il vise à compléter et renforcer leurs assises technique et pratique.</p> <p>b) Images fixes et en mouvement II: le cours vise à renforcer l'autonomie et la polyvalence des étudiant·es dans la réalisation de projets exigeants, tant du point de vue des contenus que de la réalisation finale.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Photographie documentaire II (5 jours): dans le second volet de ce cours pratique, les étudiant·es parachèvent les projets photographiques entrepris au semestre précédent. Ils·elles doivent notamment finaliser la production et la réalisation des prises de vues, puis mettre en valeur leur travail documentaire en l'éditant sous forme de publication.</p> <p>b) Images fixes et en mouvement II: (5 jours): ce cours offre aux étudiant·es un espace pour réaliser un projet photographique et/ou cinématographique d'envergure sur toute l'année. Le cours porte une attention particulière sur l'adéquation entre la forme et le contenu du projet image au sens le plus large (livre, installation, vidéo, projection).</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.</p>
Enseignant·e·s	<p>a) Matthieu Gafsou</p> <p>b) Laurence Bonvin</p>

Responsable module	Calypso Mahieu		
Descriptif validé le	15 octobre 2026	Par	Calypso Mahieu